

Bilan des actions conventionnées
en 2015

PARCOURS EMPLOI SOCIOPROFESSIONNEL (PESP)

Présentation et objectifs

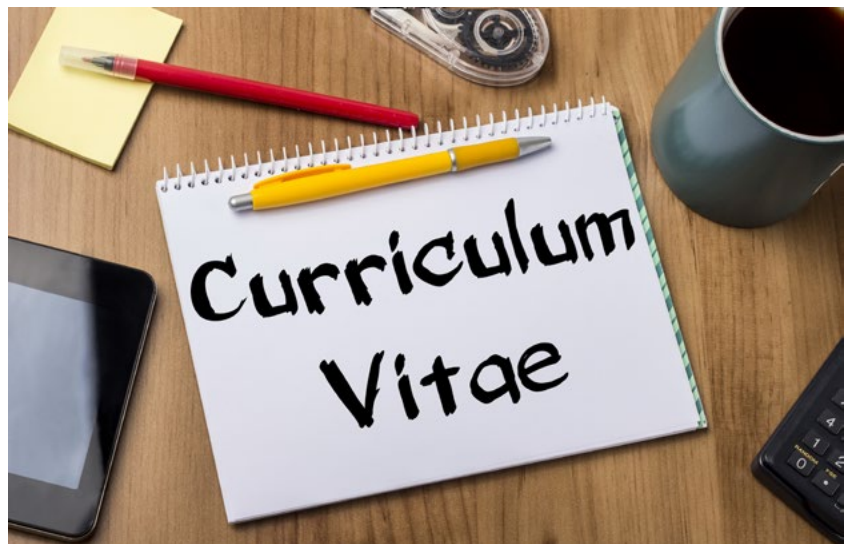
→ Le Département mobilise des crédits insertion ainsi que le Fonds social européen (FSE) pour soutenir sa politique en faveur de l'insertion socioprofessionnelle des publics vulnérables. A ce titre, les actions liées au Parcours Emploi Socio Professionnel (PESP) sont destinées à lever les freins vers l'emploi et/ ou à rapprocher les personnes des réalités professionnelles.

- ▶ Elles permettent aux participants de prendre la mesure de leurs capacités, de découvrir les exigences liées à un emploi, d'acquérir des savoir être et compétences transférables dans le milieu professionnel.
- ▶ Elles interviennent sur des champs différents et représentent une offre diversifiée.

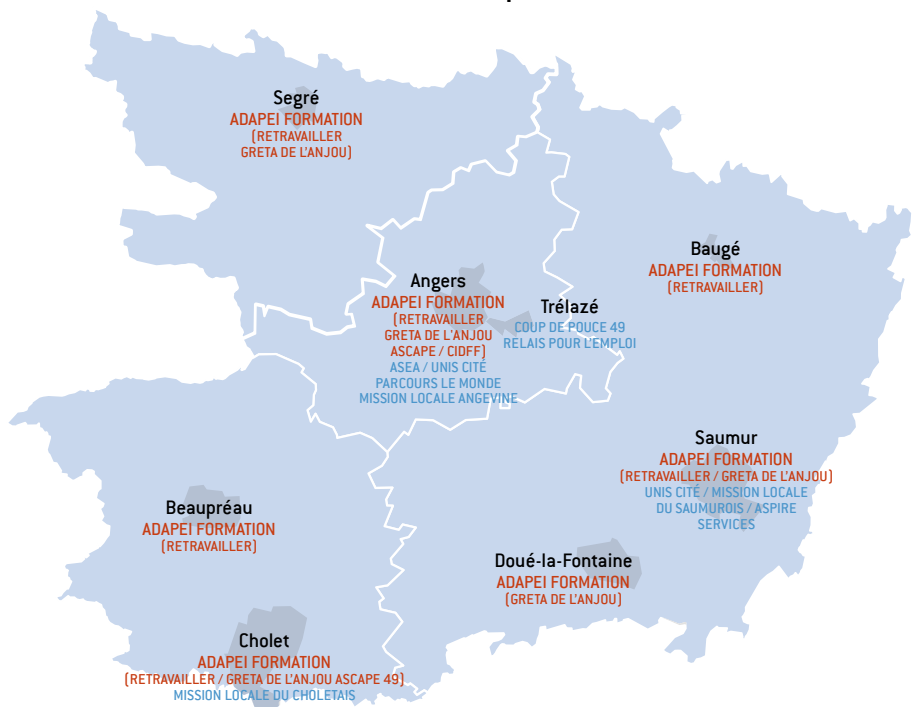
→ 13 actions sont conventionnées au titre du Parcours vers l'Emploi Socioprofessionnel pour un montant de 148 836€ dont :

- ▶ 9 sont destinées uniquement à un public jeune car financées au titre du Fonds d'aide aux jeunes (FAJ) pour un montant total de 71 176€ qui représente 56% des crédits consacrés aux actions collectives FAJ ;
- ▶ 1 opération, recensant une pluralité d'offres, bénéficie d'un cofinancement FSE pluriannuel et cible un public élargi ;
- ▶ 1 action, financée par des crédits insertion et à destination des bénéficiaires du RSA, est axée sur l'acquisition de gestes techniques.

→ Les contenus des actions étant très variés, l'accompagnement peut aller d'une semaine à plusieurs mois. Certaines actions fonctionnent en entrées/sorties permanentes d'autres sont délimitées dans le temps et concentrées sur 1 ou 2 semaines.



Lieux d'implantation des actions d'insertion



(Actions co-financées FSE du 1/07/2015 au 31/12/2017)
(Actions financées FAJ destinées aux jeunes)

DÉCOUPAGE DES TERRITOIRES
DES PÔLES DÉPARTEMENTAUX DES SOLIDARITÉS (PDS)

Actions conventionnées au titre des crédits du Fonds d'aide aux jeunes (FAJ)

→ 9 actions (cf carte) sont destinées uniquement à des «jeunes, âgés de 18 à 24 ans révolus, français ou étrangers en situation de séjour régulier en France, qui connaissent des difficultés d'insertion sociale ou professionnelle quel que soit leur niveau scolaire».

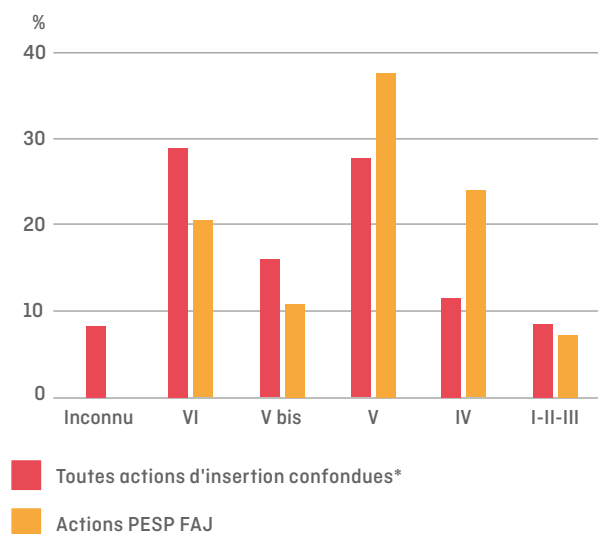
→ Ces actions sont orientées notamment vers l'acquisition d'une première expérience professionnelle et la découverte du monde du travail, vers la citoyenneté, la mobilité internationale ou bien encore la sensibilisation à la création d'activité indépendante...

► En 2015, **248** jeunes ont été accompagnés dans le cadre de ces actions PESP, ce qui représente 43% de l'ensemble des participants à une action financée au titre du FAJ.

► Les actions accueillent à part égale des jeunes âgés de 18 à 20 ans et de 21 à 25 ans. On note une large majorité d'hommes à 62%. En cohérence avec la situation familiale liée à cette tranche d'âge, près de 90% des participants vivent sans enfant et seulement 1 sur 10 vit en couple.

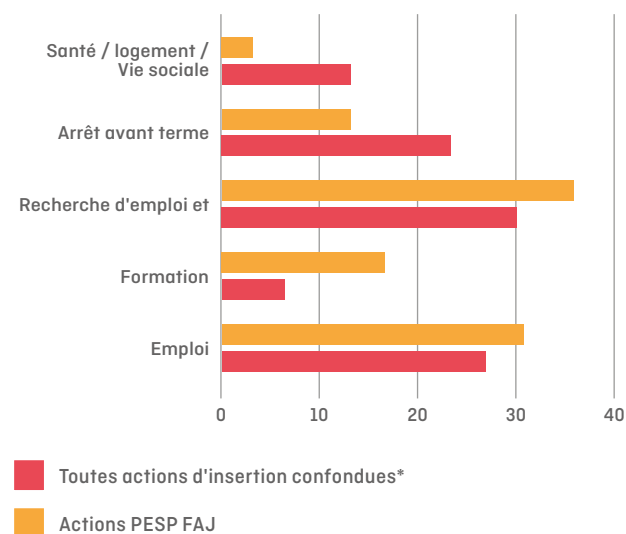
► Plus de 7 jeunes sur 10 sont orientés vers ces actions par leur conseiller Mission locale.

Niveau de formation



→ Le niveau de formation des jeunes est plus élevé que celui des participants à l'ensemble des actions d'insertion, données globales*. En effet, 31% ont un niveau IV et plus contre 20% pour les données globales*. Néanmoins, 7 jeunes sur 10 ont un niveau inférieur ou égal au niveau V.

Effets de l'action



→ 204 jeunes sont sortis de ces actions au cours de l'année 2015. On constate qu'ils accèdent davantage à l'emploi (31% contre 27%) et surtout à la formation (17%) soit 11 points de plus que les participants aux autres actions données globales*.

→ Ces chiffres révèlent la bonne adéquation entre le contenu des actions et les objectifs poursuivis en lien avec la remobilisation des jeunes sur leur avenir professionnel.

*Données globales : 2304 participants RSA et 571 participants jeunes relevant du FAJ

Action conventionnée au titre des crédits insertion

L'action **Trajectoire pour l'intégration, la formation et l'emploi**, portée par l'association intermédiaire Tremplin Travail, se déroule sur Angers.

- ➔ L'action est destinée à des bénéficiaires RSA ou des habitants des quartiers prioritaires qui souhaitent découvrir ou renforcer leurs compétences dans le secteur du nettoyage des locaux et de l'entretien du cadre de vie.
- ➔ Elle a pour spécificité de permettre une mise en situation réelle de travail et une acquisition de gestes techniques et professionnels.
- ➔ En 2015, sur 2 sessions, 16 bénéficiaires RSA ont participé à l'action. Parmi ces derniers :
 - ▶ 75 % sont des femmes : le secteur d'activité du nettoyage reste aujourd'hui majoritairement investi par le public féminin.
 - ▶ La moitié des participants vit seule avec enfants (contre 30 % pour les données globales*.
 - ▶ Près de 9 personnes sur 10 n'ont aucune qualification ou formation professionnelle ou ne sont pas allés au-delà de la scolarité obligatoire.
 - ▶ Tous les participants sont dans une situation d'isolement, 81 % sont confrontés à des difficultés d'autonomie et autant ne maîtrisent pas les savoirs de base. De plus, près de 19 % rencontrent des problèmes de santé.
 - ▶ A la sortie de l'action, plus de 31 % des bénéficiaires ont poursuivi par des mises à disposition au sein de l'association intermédiaire ou par un contrat en chantier d'insertion.

Cette action étant cofinancée par des crédits Politique de la Ville, la moitié des participants réside dans un quartier prioritaire.

* Données globales : 2 304 participants RSA

Action conventionnée au titre des crédits insertion et du Fonds social européen (FSE)

L'opération **Accompagnement socioprofessionnel du parcours vers l'emploi (ASPVE)**, portée par l'ADAPEI Formation, couvre l'ensemble du territoire départemental. Elle est financée par le Département et le FSE depuis le 01/07/2015 et s'étendra jusqu'au 31/12/2017.

- ➔ Parmi les publics en fragilité, cette opération est destinée non seulement aux bénéficiaires du RSA mais aussi aux jeunes de 18 à 25 ans ainsi qu'aux personnes reconnues « travailleurs handicapés ».
- ➔ L'opération vise à rendre le participant acteur de son parcours notamment par la reprise de confiance en ses forces et la mobilisation de ses ressources et par la confrontation à la réalité du travail et l'identification de ses capacités d'adaptation en entreprise.
- ➔ En cette phase de démarrage, 106 personnes sont entrées dans cette opération dont 83 % de bénéficiaires RSA, 15 % personnes reconnues « travailleurs handicapés » et 2 % de jeunes.
 - ▶ Au total, ce sont plus de 1 000 personnes qui seront soutenues de manière intense, sur une durée maximale de 6 mois, dans leur parcours vers l'emploi.



Témoignage de l'encadrant technique du Chantier Premier Emploi (CPE) sur le parcours d'un jeune accompagné

Abbas est un jeune âgé de 24 ans, il est sorti du système scolaire sans diplôme et est sans activité depuis 2 ans, ce qui entraîne un manque de confiance en lui. Par ailleurs, il est confronté à des difficultés identitaires.

La référente de la Mission locale angevine (MLA) qui l'accompagne dans ses démarches d'insertion professionnelle s'est mise en relation avec l'encadrant technique du CPE afin de lui présenter le profil et les attentes d'Abbas.

Ensuite, le jeune a été reçu en entretien par l'encadrant technique, pour une présentation de l'association et du dispositif CPE activités d'espaces verts - espaces naturels. L'encadrant a insisté sur le rythme de travail de 20 h par semaine sur un cycle de 3 semaines et sur le respect du code du travail. Une fois sa candidature retenue, Abbas est allé rencontrer AITA (Association intermédiaire) pour la signature de son contrat de travail. Abbas a été un jeune très investi. Il venait travailler à pied de Trélazé à Saint-Barthélémy-d'Anjou.

Le passage dans le dispositif CPE a permis à Abbas de se valoriser, de reprendre confiance en lui et de renouer avec une dynamique de travail. De plus, grâce à son emploi au sein du chantier, il a été rémunéré chaque fin de semaine, évitant ainsi de solliciter une aide individuelle ponctuelle auprès du dispositif du Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ). À l'issue du CPE, Abbas a répondu à une annonce et s'est vu confier une mission de 4 semaines en tant qu'ouvrier viticole. Depuis, l'encadrant a des nouvelles d'Abbas, le jeune est entré en formation Certificat d'Aptitude Professionnel Agricole au CFPPA du Fresnes à Angers.

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

anjou

Département de Maine-et-Loire

Direction générale adjointe du Développement social et des solidarités
Direction insertion / Service Insertion et emploi
CS 94104 - 49941 ANGERS CEDEX 9
solidarites.maine-et-loire.fr

Ayez le réflexe...

PORTAIL INSERTION
insertion.maine-et-loire.fr

